



IMMIGRATION
DETENTION
MONITORING



Learn & Connect



© HCR / A. McConnell

MODULE 0 PROGRAMME DE FORMATION AU MONITORING DE LA DÉTENTION DE MIGRANTS



UNHCR
L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés



LÉGENDE

 OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

 ACTIVITÉ DE RÉFLEXION

 LECTURES SUPPLÉMENTAIRES

 AUTO-ÉVALUATION

CONTENU

Table des matières est interactive.
Cliquez sur chapitres pour naviguer.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION 3

CHAPITRE 2 : RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME DE FORMATION 4

CHAPITRE 3 : CONCEPTUALISATION DU PROGRAMME DE FORMATION 5

CHAPITRE 4 : VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME DE FORMATION 6

CHAPITRE 5 : MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE FORMATION 8



IDM
MODULE 0

Contenu



CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Ce module est une introduction succincte au Programme de formation au monitoring de la détention pour motifs migratoires.

✓ À LA FIN DE CETTE INTRODUCTION, VOUS DEVRIEZ ÊTRE EN MESURE :

- ✓ de décrire le Programme de formation au monitoring de la détention de migrants ;
- ✓ d'expliquer les objectifs du programme de formation au monitoring de la détention pour motifs migratoires ;
- ✓ d'expliquer ce que vous allez faire au cours du programme de formation pour atteindre ces objectifs.



IDM
MODULE 0

Chapitre 1

RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME DE FORMATION

La détention pour motifs migratoires doit être une pratique exceptionnelle. Elle doit être nécessaire et proportionnée dans chaque cas particulier. Toutefois, les États ne respectent pas toujours complètement ces exigences du droit international et adoptent diverses approches politiques pour justifier le non-respect de ces principes du droit. Aujourd'hui, de nombreux pays se servent de plus en plus souvent de la détention pour motifs migratoires comme un outil de gestion des flux de personnes. Bien loin d'être utilisée uniquement à titre exceptionnel, elle est de plus en plus systématique comme première réponse aux arrivées irrégulières. Cette tendance concerne particulièrement les demandeurs d'asile et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale. La détention est une privation de liberté et doit, par conséquent, respecter les garanties correspondantes prévues par le droit international.

Afin de garantir que les dispositifs de détention pour motifs migratoires soient conformes aux principes du droit international, il est important que les centres de détention à des fins migratoires soient ouverts à un examen et à un monitoring par des organismes indépendants nationaux et internationaux.

Le HCR est l'une des principales organisations internationales effectuant des visites de monitoring dans les établissements de détention à des fins migratoires.

Pour élaborer une stratégie de monitoring et réaliser des visites de monitoring efficaces, nous devons comprendre pourquoi le monitoring de la détention pour motifs migratoires est important et nécessaire. Dans le cadre de ce programme de formation, nous répondrons aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que le monitoring de la détention pour motifs migratoires et pourquoi est-il important ?
- Quel est le contexte de la détention à des fins migratoires ?
- Quels besoins doivent être pris en compte dans une stratégie de monitoring de la détention efficace ?
- Quels sont les éléments d'une visite de monitoring de la détention pour motifs migratoires ?
- Quelles sont les normes applicables en matière de détention à des fins migratoires ?
- Quelles compétences sont nécessaires pour réaliser une visite de monitoring ?
- Comment peut-on aider le personnel à gérer les effets des visites de monitoring ?





CHAPITRE 3

CONCEPTUALISATION DU PROGRAMME DE FORMATION

Ce programme de formation au monitoring de la détention pour motifs migratoires est conçu pour vous fournir les connaissances et les compétences nécessaires à l'élaboration d'une stratégie de monitoring de la détention à des fins migratoires et à sa mise en œuvre dans votre contexte national. Il s'adresse aux responsables chargés de l'immigration et du droit d'asile, aux employés d'organisations internationales, aux ONG et autres acteurs de la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés, ainsi qu'à quiconque intervenant dans le monitoring.

Plus d'information: <http://www.unhcr.org/detention.html>

Ce programme de formation a été élaboré dans le cadre de la stratégie « Au-delà de la détention 2014-2019 » du HCR visant à soutenir les gouvernements pour mettre fin à la détention des demandeurs d'asile et des réfugiés ainsi que du projet « Programme mondial d'assistance technique et de renforcement des capacités pour prévenir la détention des enfants et protéger les enfants et autres demandeurs d'asile en détention », financé par l'Union européenne.



UNHCR

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés



IDM

MODULE 0

Chapitre 3



CHAPITRE 4

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME DE FORMATION

Le prérequis pour participer à ce programme est d'avoir d'abord suivi le programme de formation à distance Principes fondamentaux du programme d'apprentissage sur la détention pour motifs migratoires, dont l'objectif est de vous fournir les connaissances et concepts de base relatifs à la détention à des fins migratoires.

Le Programme de formation au monitoring de la détention pour motifs migratoires est un programme d'autoformation faisant suite au programme de formation en ligne sur les Principes fondamentaux du programme d'apprentissage sur la détention pour motifs migratoires. Il fournit des matériaux plus spécifiques au monitoring de la détention à des fins migratoires. Le programme est composé de sept modules et prend environ dix heures.



IDM
MODULE 0

Chapitre 4

Les modules et les thèmes du Programme de formation au monitoring de la détention pour motifs migratoires sont les suivants:

Module 1. Introduction au monitoring de la détention pour motifs migratoires

- Qu'est-ce que le monitoring de la détention ?
- La valeur du monitoring de la détention

Module 2. Contexte de la détention pour motifs migratoires

- Le processus de la détention pour motifs migratoires
- Le contexte de la détention à des fins migratoires
- Les acteurs impliqués dans le monitoring de la détention et leurs rôles

Module 3. Stratégie de détention pour motifs migratoires

- Élaborer une stratégie de monitoring de la détention
- Stratégies de plaidoyer pour la mise en œuvre d'une stratégie de monitoring mise en place au niveau national

Module 4. Visite de monitoring de la détention pour motifs migratoires

- Les trois principaux éléments d'une visite de monitoring (préparation, visite et suivi)
- Que faut-il examiner durant une visite de monitoring de la détention ?

Module 5. Normes relatives à la détention pour motifs migratoires

- Normes relatives à la détention applicables aux conditions de détention et garanties contre une détention arbitraire
- Comment les normes relatives à la détention s'appliquent-elles aux personnes en situation de vulnérabilité et de risque, notamment aux enfants ?

Module 6. Compétences pour le monitoring

- Compétences pour les entretiens
- Compétences rédactionnelles en mettant particulièrement l'accent sur la rédaction de recommandations
- Compétences en matière de négociation nécessaires au monitoring de la détention

Module 7. Gérer les effets

- Comment préserver la sécurité et le bien-être des observateurs avant, pendant et après la visite de monitoring



MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE FORMATION

L'évaluation des connaissances acquises au cours de ce programme de formation comprend des outils d'autoévaluation et des évaluations objectives. Ils ont pour objectif de vous donner la possibilité d'évaluer et de mesurer les connaissances que vous avez acquises afin que vous puissiez apprécier votre compréhension du thème.

Comment faire les exercices d'autoévaluation ?



Les exercices d'autoévaluation se trouvent dans chaque module et sont indiqués par l'icône.

Vous répondrez aux questions précédées de ce symbole dans l'espace prévu à cet effet à la fin des exercices. Bien que ces exercices ne soient pas obligatoires pour valider le programme de formation, nous vous encourageons vivement à les faire car ils vous permettent de recevoir un feedback et de vérifier vos connaissances.

Le module 7 propose des exercices d'autoréflexion qui ont pour objectif de stimuler votre propre réflexion de façon structurée afin de renforcer vos acquis relatifs à chaque thème. Ils ont aussi pour but de vous inciter à réfléchir sur le lien qui peut exister entre ce module et votre réalité opérationnelle. Nous vous invitons à enregistrer ce module sur votre ordinateur et à continuer de travailler sur ces versions enregistrées, cela vous permettra de garder vos commentaires pour chaque exercice d'autoréflexion directement dans le fichier PDF.

Vous pouvez également imprimer le module et écrire vos commentaires au crayon ou au stylo sur cette version papier. Écrire aide aussi à se concentrer et à s'impliquer ; cela vous permet de prendre le temps de réfléchir à ce qui pourrait arriver dans votre contexte opérationnel.

Dernier point important, veuillez noter que vos autoévaluations et vos autoréflexions sont personnelles et confidentielles. Vous n'êtes pas tenu de les partager.





Ce programme de formation a été développé dans le cadre du projet « Programme mondial d'assistance technique et de renforcement des capacités pour éviter la détention des enfants et protéger les enfants et autres demandeurs d'asile en détention », financé par l'Union européenne.

Les opinions exprimées ici ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne.